



# NAGEZ NATURE 2022

NATATION EN EAU LIBRE EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

## RÈGLEMENT

Date limite inscription : **lundi 15 août 2022.**

### Article 1 : Organisation

L'association « Le groupement des associations d'Eschau » est l'organisatrice de l'événement Nagez Nature

### Article 2 : Lieu et date

La compétition se déroulera dans le Canal du Rhône au Rhin à Eschau. Départ à l'écluse N°82 rue du Tramway

### Article 3 : Inscription

Les inscriptions s'effectuent à partir du 01 mars 2016 dans la limite des places disponibles.

Aucune inscription ne se fera sur place. L'engagement est gratuit.

Pour les nageurs licenciés, remplir le bulletin d'inscription, la décharge de responsabilité et ajouter une copie de votre licence actuelle.

Pour les non-licenciés, remplir le bulletin d'inscription, la décharge de responsabilité, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la Natation Sportive en compétition et une autorisation parentale pour la course 14/17 ans

Les fiches d'inscription sont à envoyer à la mairie d'Eschau.

### Article 6 : Réunion technique et marquage

Tous les nageurs doivent assister à la réunion technique qui aura lieu samedi jour de la course 2 heures avant les départs au Centre Camille Claus. Ils procéderont également au marquage, obligatoire pour prendre part à la course.

### Article 7 : Départs de la course

**Les courses se nageront sur une distance de 700 et 400 mètres. Il sera organisé 2 départs :**

- **Licenciés et compétiteurs (700 m) : Départ 16h00 Réunion technique 14h00**

- **Non licenciés nage loisir (400 m) : Départ 17h00 Réunion technique 15h00**

Le port de la combinaison isotherme et lunette sont autorisés.

Sont interdits : Les aides artificielles, plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes, et aides à la flottaison, comme bouées ou autres objets flottants.

Le départ a lieu en pleine eau, à l'endroit indiqué par le directeur de course. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

### Article 8 : Aptitude physique

Le comité d'organisation peut s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course. Le médecin du comité d'organisation, pour ce qui relève du domaine médical, a toute autorité pour prendre les dispositions immédiates nécessaires.

### Article 9 : Sécurité

La sécurité sera assurée par un bateau à moteur, des kayaks, des sauveteurs et pompiers placés sur la rive à différents endroits du parcours. Un médecin et une équipe de secouristes sera à votre disposition pour tout problème avant, pendant et après la course.

### Article 10 : Annulation et changement de la course

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

### Article 11 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et de promotion de la manifestation.

### Article 12 : Récompenses

Une cérémonie protocolaire récompensera les 3 meilleurs nageurs par catégorie au Centre Camille Claus à l'issue de la 2<sup>ème</sup> course  
Vous y trouverez également la possibilité de se restaurer.

### Article 13 : Après-course

Des douches et toilettes seront disponibles à proximité de la course (Stade de football).

### Article 14 : Assurance

Chaque nageur doit posséder sa propre assurance (Responsabilité Civile).

### Article 15 : Stationnement

Le jour de la compétition un parking sera à la disposition des coureurs (Stade de football).

### Article 16 : Respect de l'environnement

Il est attendu de la part des nageurs de respecter l'environnement avant, pendant et après la course.

### Article 17 : Respect des consignes

Tout nageur doit respecter scrupuleusement les consignes de course et de sécurité des bénévoles du comité d'organisation et du corps arbitral.



# NAGEZ NATURE 2022

NATATION EN EAU LIBRE EN MILIEU NATUREL POUR TOUS

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite inscription : **lundi 15 août 2022.**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél fixe : ..... Portable : .....

Mail : .....

### Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : ..... Téléphone : .....

Je m'inscris à la course (cocher la case)

16h00  (licenciés et compétiteurs) 700 mètres

17h00  (non licenciés) 400 mètres

Je joins à mon inscription les documents obligatoires

**Le nageur concurrent certifie avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter**

Fait à : ..... Le : .....

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

### Bulletin d'inscription et documents obligatoires à retourner :

Par courrier  
Par mail

Mairie Eschau 60 rue de la 1<sup>ère</sup> Division Blindée 67114 Eschau  
mairie@eschau.fr



# NAGEZ NATURE 2022

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Date limite inscription : **lundi 15 août 2022.**

Je soussigné(e) .....

Déclare dégager de toute responsabilité les membres de l'organisation ainsi que l'Association « Le groupement des associations locales d'Eschau » en cas d'accident de quelque nature que ce soit, de vol ou de dommage sans aucune exception ni réserve en rapport à ma participation ou à ma présence à l'événement « Nager Nature 2016 » qui a lieu samedi 20 août 2016.

J'ai conscience que la participation comporte des risques de blessure commun aux activités nautiques et plus particulièrement aux activités de natation en eau libre, je choisis volontairement et librement d'assumer ces risques.

Il est de ma responsabilité de veiller à ma propre sécurité en usant de précautions.

Je ferai mon affaire personnelle de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit tant pour ce qui me concerne que pour tout recours à l'encontre de tous tiers responsables d'un dommage quelconque à mon endroit.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif à la manifestation de « Nager Nature 2016 » Et m'engage à le respecter.

De plus, je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrai leur causer au cours de la manifestation.

Je m'engage à me porter garant(e) sur ma responsabilité civile de tout dommage dont je serai, de manière volontaire ou involontaire, responsable lors de cette manifestation.

J'ai lu attentivement cette décharge et la signe en pleine connaissance de cause

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »



# NAGEZ NATURE 2022

---

## AUTORISATION PARENTALE

Date limite inscription : **lundi 15 août 2022.**

Je soussigné Madame, Monsieur,

NOM : .....

PRENOM : .....

Demeurant

RUE : .....

CODE POSTAL : .....

COMMUNE : .....

Autorise mon fils, ma fille

NOM : .....

PRENOM : .....

à participer à la course de 16h00

Je reconnais que mon fils, ma fille, et moi-même avons pris connaissance de l'intégralité du règlement de l'épreuve à laquelle il, elle est inscrit(e) et que nous engageons ensemble à respecter.

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »